

Reçu en préfecture le 10/03/2022

Affiché le



ID: 976-200059871-20220306-081_2022-DE

Extrait des délibérations du conseil communautaire de la communauté des communes du centre-ouest

Objet : Avenant n° 5 au marché portant élaboration d'un Plan d'Urbanisme Intercommunal valant plan local de l'habitat - PLUIH

> Séance du 02/03/2022 2^{ème} lecture Délibération n° 6

Nombre de conseillers

En exercice : 40 Présents : 8 Absents : 32

Votants: 8

dont « pour »: 8dont « contre »: 0dont abstention : 1

Le conseil communautaire de la Communauté de Communes du Centre-Ouest, convoqué le 25 février 2022 s'est réuni en 2ème lecture sous la présidence de M. ALLAOUI Mohamed, au siège de la 3CO, le mercredi 02 mars 2022 à 16heures.

Présents:

AHMED COMBO Papa, ALLAOUI Mohamed, BOINAHERY Ibrahim, MADI OUSSENI Mouhamadi, MDALLAH Anlamati, MROIVILI Mouhamadi Moindjié, RAMA Ahmed, RIDHOI Zainabou.

Absents:

AMBDI Youssouf , IBRAHIMA Saïd Maanrifa, BOINA M'ZE Salim, CHANFI Bibi, ABDOURAHAMANE Céline, ABDOU COLO Nassuhati, BACAR SOILIHI Inchati, BOINAIDI Habachia, MOHAMED MROUDJAE Issoufa, ABDALLAH Houssamoudine, SOUMAÏLI Mhamadi, ABDALLAH Oidhuati, BOURA Zaounaki Fatima, NOUDJOUM Madi Assani, ISSOUFI Ramadani, MADI Fatima, ABDOU Fatima, DIGO Popina, HALIDI Hadidja, SIAKA Ahamada, MOHAMED Bacar, MROIVILI MOILIM Amina, ATTIBOU Zaïnati, ABDOU ELOIHIDE Dhatia, ABDOU Mohamed, SAID-SOUFFOU Soula, Mohamed Zainaba, SAID Mariame, YSSOUFI Chaïdati, Adam Ahmed, CHANRANI Daoudou.

Représenté : CHANRANI Daoudou par ALLAOUI Mohamed

Secrétaire de séance : RIDHOI Zainabou

Vu les articles R2194-2, R2194-3 et R2194-5 du code de la commande publique ;

Vu l'article R 2322-11 du code de la commande publique ;

Vu le marché relatif à l''élaboration d'un Plan d'Urbanisme Intercommunal valant plan local de l'habitat - PLUIH qui a été notifié le 20/03/2019 au groupement SAS Cittanova- BET Tema SARL pour un montant initial de 292.975 € HT ;

Reçu en préfecture le 10/03/2022

Affiché le



Considérant que depuis sa notification, le marché initial a été modifié quatre fois par voie d'avenants, ici rappelés :

- Le 19/11/2019 : Avenant n° 1 au marché : Projet pédagogique 10 classes au collège de Chiconi : 12 000 € HT. (Annulé pour cause crise COVID-19).
- Le 19/12/2019 : Avenant n° 2 au marché : OAP Etude de faisabilité du lycée de Mtsangamouji : 6 000 € HT.
- Le 05/02/2021 : Avenant n° 3 au marché : création d'une animation originale dans le cadre de communication au grand public : 5 200 €.
- Le 05/02/2021 : Avenant n° 4 au marché : 5 250 € pour la réalisation de 7 réunions en visioconférence décomposées comme suit :
 - → Réunion élus : explication de la méthode d'évaluation des besoins quantitatifs (logements, foncier)
 - → 1ère session de réunions communales sur le zonage
 - → Réunion avec le COPIL et présentation du zonage et des points restants à statuer

Soit avec les 4 avenants antérieurement cumulés, le montant total du marché s'élève à : **309 425 € HT**, soit une augmentation de 5,61% par rapport au montant initial du marché.

Considérant qu'il est proposé au conseil communautaire d'approuver l'avenant n° 5 d'un montant de 29 400 € HT et de prolonger jusqu'au 20 décembre 2022 la durée d'exécution du marché ;

Considérant qu'avec les montant cumulés des 5 avenants, le montant du marché est porté à 338 825 € HT ; soit une augmentation totale de **15,16**% par rapport au montant initial ;

Considérant que la commission d'appel d'offres de la 3CO, étant réunie le 12/01/2022, s'est prononcée FAVORABLEMENT à l'avenant n° 5 précité ;

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE

- D'approuver l'avenant n° 5 d'un montant de 29 400 € HT au marché relatif à l'élaboration d'un Plan d'Urbanisme Intercommunal valant plan local de l'habitat - PLUIH;
- Et de prolonger la durée d'exécution du marché précité au 20 décembre 2022 depuis le 20 mars 2019, date de sa notification initiale.

Fait et délibéré le 02/03/2022 Ont signé les membres présents Pour extrait conforme au registre



Reçu en préfecture le 10/03/2022

Affiché le



ID: 976-200059871-20220306-081_2022-DE



MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS ET ACCORDS-CADRES

EXE10

AVENANT N° 5 AU MARCHE 18/3CO/DGA DET/14 1

Le formulaire EXE10 est un modèle d'avenant, qui peut être utilisé par le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice, dans le cadre de l'exécution d'un marché public ou d'un accord-cadre.

A - Identification du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public ou de l'accord-cadre.)

LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CENTRE-OUEST (3CO) 1444 AVENUE ZOUBERT ADINANI M'ROALE 97680 TSINGONI

B - Identification du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du titulaire individuel ou de chaque membre du groupement titulaire, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET. En cas de groupement d'entreprises titulaire, identifier le mandataire du groupement.]

SAS CITTANOVA

Siège Social : 74 BOULEVARD DE LA PRAIRIE AU DUC – 44200 NANTES 02.40.08.03.80 / contact@cittanova.fr
SIRET : 528 298 342 00080

Mandataire: LOVADINA Jérôme

C - Objet du marché public ou de l'accord-cadre.

Objet du marché public ou de l'accord-cadre :

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public ou de l'accord-cadre. En cas d'allotissement, préciser également l'objet de la consultation. En cas d'accord-cadre, indiquer l'objet de ce dernier.)

MISSION D'ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE POUR L'ELABORATION D'UN PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL VALANT PLAN LOCAL DE L'HABITAT (PLUI-H)

Da	te de la noti	fication du marché public ou de l'accord-cadre :19 / 03 / 2019
II Du	urée d'exécuti	on du marché public ou de l'accord-cadre :22mois ou jours
■ Mo	ontant initial d	u marché public ou de l'accord-cadre :
	•	Taux de la TVA :0
		Montant HT:292 975, 00 €

Montant TTC:

Formulaire non obligatoire disponible, avec sa notice explicative, sur le site du ministère chargé de l'économie

Reçu en préfecture le 10/03/2022

Affiché le



D - Objet de l'avenant.

ID: 976-200059871-20220306-081_2022-DE

Page: 2 / 3

Modifications introduites par le présent avenant :

(Détailler toutes les modifications, avec ou sans incidence financière, introduites dans le marché public ou l'accord-cadre par le présent avenant. Préciser les articles du CCAP ou du CCTP modifiés ou complétés ainsi que l'incidence financière de chacune des modifications apportées.)

Le marché initial a été signé pour un montant de 292 975, 00 €.
Le présent avenant porte sur la reprise des éléments du dossier d'arrêt du PLUi-H et par voie de conséquence le PADD et POA, réalisation de la prestation est la suivante :
 → Modification du dossier de PLUi-H suite à la réunion d'arrêt → Déplacement – 1 semaine à 2 – Nouvelle présentation du PADD → Déplacement – 1 semaine à 2 – Analyse des avis des personnes publiques associées et arbitrage des décisions
Incidence financière de l'avenant :
L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public ou de l'accord-cadre : (Cocher la case correspondante.)
□ NON ☑ OUI
Rappel du montant de l'avenant 5 :
■ Taux de la TVA :0
■ Montant HT: 29 400 €
Montant TTC :
 % d'écart introduit par l'avenant : 10,035 %
■ % d'écart total des avenants (2,3,4) : 15, 64 %
Rappel du montant de l'avenant 4 :
■ Taux de la TVA :0
■ Montant HT : 5 250 €
■ Montant TTC :
• % d'écart introduit par l'avenant : 5, 61 %
Rappel du montant de l'avenant 3 :
■ Taux de la TVA :0
■ Montant HT : 5 200 €
■ Montant TTC :
% d'écart introduit par l'avenant : 3,42 %
Rappel du montant de l'avenant 2 :
■ Taux de la TVA :0
■ Montant HT : 6 000 €
■ Montant TTC:
% d'écart introduit par l'avenant : 2 04 %

Rappel du montant de l'avenant 1 (annulé pour cause crise COVID-19) :

•	Taux de la TVA :0
•	Montant HT : 12 000 €
•	Montant TTC:
•	% d'écart introduit par l'avenant :0 %(annulation)

Nouveau montant du marché public ou de l'accord-cadre :

•	Taux de la TVA :0
•	Montant HT: 338 825, 00 €
	Montant TTC:

Reçu en préfecture le 10/03/2022

Affiché le



Incidence de l'avenant sur la durée du marché :

ID: 976-200059871-20220306-081_2022-DE

La durée du marché initial était de 22 mois à compter de la date de notification du 19/03/2019. Elle est désormais prolongée jusqu'au 20 décembre 2022.

E - Signature du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature
LOVADINA Jérôme		

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).

Tsingoni, le 03/03/2022

Pour la Communauté de Communes du Centre-Ouest (la 3CO) Le Président Monsieur IBRAHIMA Saïd Maanrifa

SAS CITTANOVA
74 BOULEVARD DE LA PRAIRIE AU DUC – 44200 NANTES
02.40.08.03.80 / contact@cittanova.fr
SIRET: 528 298 342 00080

Reçu en préfecture le 10/03/2022

Affiché le



ID: 976-200059871-20220306-081_2022-DE

Reçu en préfecture le 10/03/2022

Affiché le



ID: 976-200059871-20220306-081_2022-DE



MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS

PV Commission d'appel d'offres PLUIH / AVENANT N°5 1

Le formulaire EXE10 est un modèle d'avenant, qui peut être utilisé par le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice, dans le cadre de l'exécution d'un marché public.

A - Identification du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public.)

Communauté de Communes du Centre-Ouest de Mayotte 1144, avenue Zoubert Adinani - 97680 Tsingoni Mayotte Tél: 0269 63 76 76 - Email: accueil@3co-mayotte.fr

B - Identification du titulaire du marché public

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du titulaire individuel ou de chaque membre du groupement titulaire, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET. En cas de groupement d'entreprises titulaire, identifier le mandataire du groupement.]

SAS Cittanova-BET Tema SARL

74 boulevard de la Prairie au Duc 44 200 NANTES

Tél: 02 40 08 03 80

email: contact@cittanova.fr

www.cittanova.fr

SIRET n°528 298 342 000 80

C - Objet du marché public

- Objet du marché public: Elaboration d'un Plan d'Urbanisme Intercommunal valant plan local de l'habitat PLUIH (Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public. En cas d'allotissement, préciser également l'objet et la dénomination du lot concemé.)
- Date de la notification du marché public : 20 mars 2019
- Durée d'exécution du marché public : 22 mois
- Montant initial du marché public :

Taux de la TVA :

0

Montant HT:

292.975 €

Montant TTC:

292.975€

Reçu en préfecture le 10/03/2022

Affiché le



Montant de l'avenant n° 5, objet de la présente saisine de la CAO :

Taux de la TVA:

0

Montant HT:

29.400 €

Montant TTC:

29.400 €

% d'écart introduit par l'avenant : 10,03%

Montant de l'avenant n° 4 :

Taux de la TVA:

0

Montant HT:

5.250 €

Montant TTC:

5.250 €

% d'écart introduit par l'avenant : 1,79%

Montant de l'avenant n° 3 :

Taux de la TVA:

0

Montant HT:

5.200 €

Montant TTC:

5.200 €

% d'écart introduit par l'avenant : 1,77%

Montant de l'avenant n° 2 :

Taux de la TVA:

0

Montant HT:

6.000€

Montant TTC:

6.000 €

% d'écart introduit par l'avenant : 2,05%

Montant de l'avenant n° 1 (qui a été annulé pour être remplacé par l'avenant n° 4) :

Taux de la TVA:

Montant HT:

12.000 €

Montant TTC:

12.000 €

% d'écart introduit par l'avenant : 4,09% ramené à zéro par annulation de l'avenant consécutif à la crise sanitaire (il s'agissait d'une action pédagogique vers les collégiens

Nouveau montant du marché public :

Taux de la TVA:

0

Montant HT:

338.825 €

Montant TTC:

338.825 €

% cumulé d'écart introduit par l'ensemble des avenants : 15,64%

Reçu en préfecture le 10/03/2022

Affiché le



ID: 976-200059871-20220306-081_2022-DE

D - Objet de l'avenant

					and the second second	
36	Modifications	introduitoe	narla	nrácant	avenant	•
120	IVICKIIII AIROLIS	IIIII COLINES	Dal IC	DICSCIII	avelialit	٠.

(Détailler toutes les modifications, avec ou sans incidence financière, introduites dans le marché public par le présent avenant. Préciser les articles du CCAP ou du CCTP modifiés ou complétés ainsi que l'incidence financière de chacune des modifications apportées.)

L'objet de cet avenant porte sur :

- > La prolongation des délais intervenus dans l'exécution du marché pour les causes suivantes :
 - Crise sanitaire Covid 19: 15 mois
 - Echéance démocratique de 2020 et renouvellement de la gouvernance communautaire : 6 mois
 - Ajournement de l'arrêt de projet et nouveau débat PADD-POA: 6 mois

En conséquence, la durée d'exécution du marché est portée à 22+15+6+6 = 44 mois à compter du 20 mars 2019 soit jusqu'au 20 avril 2023.

- La reprise des éléments du dossier d'arrêt du PLUI-H et par voie de conséquence, du PADD et du POA. Au regard des éléments justificatifs détaillés dans la note explicative, la présente modification du marché comprend :
 - La modification du dossier de PLUIH, suite à la réunion d'arrêt, génère un coût de 6.000 €.
 - Le déplacement d'une semaine du Bureau d'études (2 personnes) pour nouvelle présentation du PADD et du POA génère un coût de 11.700 €.
 - Enfin, le déplacement d'une semaine du Bureau d'études (2 personnes) pour analyse des avis des PPA, suite à l'arrêt du projet à intervenir et arbitrage des décisions, représente une dépense de 11.700 €.

Soit un total de 29.400 €.

Le marché initial d'un montant de 292.975 € a donné lieu à ce jour à un montant d'avenants cumulé de 16.450€ représentant 5,61% d'augmentation. Dès lors, le montant de ce nouvel avenant porte le montant du marché à la somme de 338.825 €, soit un montant total d'avenants cumulés au marché initial de 45.850€ représentant une augmentation de celui-ci de 15,65%

Vu la note explicative annexée et les articles R2194-2, R2194-3 et R2194-5 du code de la commande publique,

Il est décidé de valider l'avenant n°5, portant prolongation du délai relatif à l'étude d'élaboration du PLUI-H de la 3CO et d'une augmentation du prix de 29.400 € correspondant aux prestations susvisées avec SAS Cittanova-BET Tema SARL 74 boulevard de la Prairie au Duc 44 200 NANTES, en vertu de l'article R 2322-11 du code de la commande publique.

Incidence finance	cière de l'a	venant:	
L'avenant a une (Cocher la case co		e financière sur le montant du marché public : ante.)	
	Non	⊠Oui	

Reçu en préfecture le 10/03/2022

Affiché le



ID: 976-200059871-20220306-081_2022-DE

E - Composition de la commission d'appel d'offres

Lors de sa réunion en date du 12 janvier 2022

la commission d'appel d'offres était composée comme suit :

E1 - Membres à voix délibérative

Nom et prénom	Qualité	Titulaire (T) ou Suppléant (S)
IBRAHIMA Said Maanrifa	Président 300	Ti
BOINAHERY Ibrahim	3º vice-président 300	Ti
RidHoi Zainabou	4º vice-présidente 300	S,
CHANFI Bibi	Conseillère Communautaire 36	S,
aragan an indecation in some of all, who are	on dense edución de concolor especiel con	riago al di
A7880 (2014) 580		*

E2 - Membres à voix consultative

Nom et prénom	Qualité
	. Jordan de d. 2004.
	2 th 100g 50d by a control
la ligne a mennag balasanda na sanga oran Managari	wallings to a Lie Service production of the contra
Oter ich ner kan mehrlynigen en gehnesse zuer es au.	b life, prisipor, marino "NESS-826", some en la origina de

F - Fonctionnement de la commi	ssion d'appel d'offres	
Le quorum est atteint : (Cocher la case correspondante.)		
Non	Oui 💢	
La commission d'appel d'offres (Cocher la case correspondante.)		
💢 peut		
ne peut pas		
valablement délibérer.		
Coerátariat de la commission d'an	anal d'offres	

Secrétariat de la commission d'appel d'offres

(Indiquer les nom, prénom, grade et qualité de(s) l'agent(s) chargé(s) du secrétariat de la commission d'appel d'offres.)

Zahamati SAID MAANRIFA, adjointe administrative, chargée du secrétariat des assemblées.

Reçu en préfecture le 10/03/2022

Affiché le



G - Décision de la Commission d'Appel d'Offres concernant l'avenant n°.

Décision de la commission d'appel d'offres relative à l'avenant n° 5 Après avoir pris connaissance des informations mentionnées dans la note explicative concernant le marché initial et l'ensemble des avenants antérieurs, et après vote, la commission d'appel d'offres : (Cocher la case correspondante.)
Rejette l'avenant n° 5 proposé ;
☐ Demande des informations complémentaires pour un prochain examen ;
Propose de lancer un nouveau marché.
 Résultat des votes (Indiquer le nombre de votes de la part des membres de la commission d'appel d'offres ayant voix délibérative.) Pour : 4 Contre : 6
 Abstentions: O

H - Signature des membres de la commission d'appel d'offres

(Indiquer dans le tableau ci-dessous les nom et prénom de chacun des membres de la commission d'appel d'offres présents. Le procès-verbal doit être signé par tous les membres ayant siégé en séance.)

Nom et prénom	Signature
IBRAHIMA Said Maanrifa.	
BoiNAHERY Ibrahim RIDHOI Zainabou CHANFI BIBE	
RIDHOI Zainabou	
CHANFI BILE	

I - Observations des membres de la commission d'appel d'offres	
Mme Zainabou RiDHOI fait remarquer qu' pas de modifier le PADD du Pluit n des afintements.	il ne s'agit rais d'apporter

Reçu en préfecture le 10/03/2022

Affiché le



ID: 976-200059871-20220306-081_2022-DE

PV CAO - Avenant

(référence du marché public ou de l'accord-cadre)

Page: 6 / 6